

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **73 (1928)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXIII^e Année

N° 2

Février 1928

La défense française en Haute-Alsace et l'occupation du Porrentruy en 1915-1916.

Diverses études parues dans des revues spéciales et dans les journaux ont déjà fait ressortir toute l'importance et toute l'efficacité de la protection qu'a été pour notre territoire la mobilisation de l'armée suisse en 1914. La déclaration de neutralité du gouvernement fédéral a atteint très rapidement tous ses effets grâce à l'occupation de la frontière et à la concentration des grandes unités d'armée sur les régions du pays qui pouvaient être entamées par un reflux brusque ou concerté des troupes belligérantes.

Il n'est point indifférent de démontrer également à l'aide de documents irréfutables que cette action protectrice de l'armée suisse a continué à être utile et nécessaire dans les périodes successives de la guerre, en particulier après la stabilisation du front franco-allemand en Haute-Alsace. L'attitude de la Suisse n'a cessé d'être un objet d'attentive observation de la part des services de renseignements des puissances en guerre ; il est hors de doute que toute défaillance dans sa volonté de se défendre elle-même par ses propres moyens aurait été immédiatement exploitée à fond par ceux qui avaient de bonnes raisons de craindre le passage de l'ennemi à travers son territoire ; d'autre part, les commandements des armées appuyées à notre frontière avaient le devoir tout naturel de se préoccuper de la couverture de leurs ailes. Pouvait-on se fier à la neutralité helvétique et à la solidité de son armée ? Telle était la question que devaient se poser continuellement le commandement français comme le commandement